



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201212

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2025

ÉDITÉ LE

07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 814 181 319 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 500418300150

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21133261904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21133261904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : BATI' OUEST

61 RUE DE VANNES
35600 REDON

Téléphone : 02 23 63 81 04

Portable : 07 49 64 40 85

Fax :

Site Internet :

E-mail : administratif@batiouest.bzh

Responsabilité légale :

AMS INVESTISSEMENTS (904 440 344) / KLS INVESTISSEMENTS (905 100 988) /
YANN HEMERY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	19/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/12/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	19/09/2025
o Isolation des combles perdus	23/05/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.